

ons d'un rapport de M. Deligny, a invité le préfet de la Seine à faire toute diligence pour le prompt achèvement des études d'un canal dirigé des houillères du Nord vers Paris. Une commission de cinq membres, nommée par le conseil, prètera son concours à l'administration.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière)
Paris, 2 mai 1879.
Vous connaissez la correspondance de l'Étoile belge qui rendait compte d'une conversation intéressante entre le reporter parisien de cette feuille et le président de la République. On s'était d'abord demandé si le récit du correspondant était exact et s'il ne provoquerait pas quelque démenti, au moins officieux. Nul démenti n'est venu. Bien plus, un officieux s'en est fait. Le Temps a déclaré que ce récit lui paraissait très-vraisemblable.

Dela une première conséquence se dégage tout naturellement, et le Rappel la met avec raison en lumière, la situation ministérielle actuelle est entièrement l'œuvre du président de la République. Il ne faut plus s'en prendre à M. Gambetta qui prolongerait, bon gré mal gré, par son refus d'accepter le pouvoir, les incertitudes du moment, les obscurités de l'avenir.

« M. Gambetta n'a rien eu à refuser, car on ne lui a rien offert. Le ministère d'aube ou de crépuscule » est le ministère voulu par M. Grévy.

Alors, sans doute, on va laisser ce ministère tranquille, ne serait-ce que pour ménager le repos du chef de l'Etat « si respecté de tous les groupes de gauche. » Eh bien ! pas du tout. La guerre au cabinet Waddington ne fait que redoubler de vivacité après cette découverte. La France le flagelle amèrement en deux colonnes, M. Vaquez dans le même Rappel qui déconvoit si bien la responsabilité du président, persifle « les demi-mesures du pouvoir. La Lanterne explique longuement, mais nettement, que sa politique est « la politique des malades. » Et concluant elle ajoute :

« Il faut que les hommes sincères et énergiques prennent le pouvoir et disent franchement où ils veulent aller. Ces hommes-là seront sûrs d'avoir pour eux l'opinion publique, la seule force réelle dans un pays de suffrage universel. »

Ce langage déjà grave hier, l'est bien plus encore aujourd'hui, après les insinuations de l'Étoile. Est-ce qu'on va se mettre sur le pied d'adresser à M. Grévy « lui-même » les sommations irrespectueuses dont on était prodigue avec son prédécesseur ?

On annonce pour aujourd'hui vendredi et samedi un double conseil des ministres. Aujourd'hui il y aura, à l'hôtel de la ministre des affaires étrangères, conseil de cabinet présidé par M. Waddington. Demain il y aura, au Palais de l'Élysée, conseil des ministres, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Il devient très-probable que le projet de loi sur la préfecture de police ne sera pas présenté aux chambres; M. de Freycinet a formellement déclaré, en effet, que si ce projet de loi était présenté, il donnerait sa démission. Or, on n'ose pas passer outre, à cause de l'amitié qui existe entre M. Gambetta et M. de Freycinet.

La prochaine session s'annonce comme devant être fort orageuse. Les projets Ferry, l'élection Blanqui, la proposition contre la magistrature, les traités de commerce etc., voilà des questions qui nous promettent des débats parlementaires très-passionnés.

Une notabilité radicale me disait il y a quelques heures : « Tenez-vous pour averti ; nos amis ne laisseront pas invalider Blanqui tout seul ; si on l'ex-pulse de la Chambre, ils exigeront le même traitement pour vos Godelle, Niel et d'Allan ! »

M. Jules Grévy paraît avoir décidé, comme devant être fort orageuse, les projets Ferry, l'élection Blanqui, la proposition contre la magistrature, les traités de commerce etc., voilà des questions qui nous promettent des débats parlementaires très-passionnés.

Encore un soufflet ! on ne s'en ventera pas, mais c'en est bien un.

L'Angleterre et la France avaient cru être très-habiles en obtenant de la Russie qu'elle repoussât toute candidature au trône bulgare pour ses nationaux, le prince Donoukoff et le général Ignatiev. Les deux puissances avaient mis en commun leurs cartes sur la candidature du prince danois Waldémar. La Russie et l'Allemagne se sont tranquillement entendues pour faire élire le prince de Battenberg. Une fois de plus, l'Occident est bafoué.

5 heures. — M. Waddington rentre ce soir à Paris.

Le comte Schouvaloff est arrivé ici.

On annonce le prochain retour de Garibaldi à Caprea.

La grève des maçons lyonnais continue sans incident. Beaucoup de grévistes quittent la ville.

M. Fournier retournera à Constantinople du 20 au 25.

DE SAINT-CHÉRON

Bulletin Economique

La fabrication des tulles est toujours en pleine activité ; les industriels sont satisfaits de la situation commerciale. Tous les ouvriers tullistes travaillent journellement. Aucun chômage n'existe.

La situation précaire de la classe ouvrière paraît s'améliorer par suite du gain que les ouvriers et ouvrières trouvent à la

fabrication du tulle. Cette remarque se fait facilement sur les marchés et dans les magasins ; car, depuis quelques années, les ouvriers gagnaient de modestes salaires, la fabrication du tulle ne marchant que faiblement.

ROUBAIX-TOURCOING et le Nord de la France

Le clergé des deux diocèses de Roubaix vient d'adresser au Parlement une pétition dont voici le texte :

Messieurs les Sénateurs,
Messieurs les Députés,
L'article 7 du projet de loi déposé sur le bureau de la Chambre des députés par M. le ministre de l'Instruction publique, le 13 mars dernier, prépare contre les congrégations religieuses non reconnues des mesures exceptionnelles qui troubleraient le libre exercice de la religion catholique, entraveraient la pratique des conseils évangéliques, priveraient le clergé séculier du concours de ses plus précieux auxiliaires et causeraient dans notre diocèse en particulier « une immense douleur et un véritable désastre. »

« Nous ne voulons pas laisser croire que la cause du clergé séculier soit séparée de celle du clergé régulier. »

« Au nom de la liberté de conscience garantie par nos lois, au nom des intérêts religieux de nos paroisses, au nom de la charité qui nous unit à nos frères les membres des divers ordres religieux, nous vous conjurons de vous opposer à des mesures que rien ne justifie et d'arrêter ce mouvement hostile dont la patrie aurait certainement plus à souffrir que l'Église. »

« Nous avons l'honneur d'être Messieurs les sénateurs et messieurs les députés, vos très-humbles et très-obéissants serviteurs. »

(Signent les signatures.)

Les membres du Jury du concours d'architecture pour la construction du nouveau Cercle de l'Industrie se sont réunis aujourd'hui.

Ce jury était composé de MM. Mourou, Battigny et Bateau, architectes à Lille, et de MM. Pierre Thérin, Eugène Delaunoy, Emile Pievet et Achille Montagne, commissaires-délégués du Cercle de l'Industrie.

A l'unanimité, le premier prix a été décerné au plan portant l'épigraphie nom de : Jacquart, de M. Ernest Thibaut, et le second au plan portant cette épigraphie : Ici on se repose, de M. Edouard Dupire-Hozan.

Les architectes de Lille membres du jury se sont accordés à louer la plupart des projets, qui étaient du reste très-remarquables et portaient le cachet d'un talent réel.

Les commissaires du Cercle nous demandent de leur rendre compte de la manière dont les architectes exposants de l'emplacement qu'ils ont apporté à participer à ce concours.

Il s'agit de MM. les Architectes dont les plans n'ont pas été primés de les reprendre le plus tôt possible chez M. Achille Montagne, rue du Grand-Chemin, 23, et de les réclamer en indiquant l'épigraphie ; les lettres seront rendues cachetées en même temps.

Nous continuons à publier la liste des souscriptions recueillies en faveur des inondés de Szegedin.

| | |
|-----------------------|--------|
| Report | 615, » |
| MM. Scarpel-Lefebvre | 20, » |
| Anonyme | 10, » |
| Anonyme | 1, » |
| A. Droulers | 20, » |
| Toulemonde-Destombes | 20, » |
| Joseph Wattine | 20, » |
| L. Wattine | 20, » |
| de Grimprez-Delaoutre | 20, » |
| Henri Wattine | 20, » |
| La famille Beckman | 40, » |
| Jombar-Cospain | 40, » |
| Total | 840, » |

Notre éminent compatriote M. le général Cornat, commandant en chef du corps, se trouve en hâte comme le plus grand chef de notre armée, aux violentes attaques de la presse radicale. Il paraît que le général qui s'est toujours si soigneusement abstenu de se mêler à la politique, a confié l'éducation de ses enfants à un établissement religieux. Cela a suffi, pour qu'un journal de la Sarthe, inspiré par les chefs du parti de gauche dans le département le dénonçât comme un « ennemi de nos institutions. »

« Voici ce que nous lisons dans le Journal du Mans :

« Depuis plusieurs jours déjà dit la Sarthe, il court dans notre ville un bruit qui prend une telle consistance, que nous croyons devoir le porter à la connaissance de nos lecteurs. »

« On prétend qu'à la suite de la dénonciation de l'avenir, — dénonciation qui prenait un caractère de gravité particulière parce qu'elle passait pour inspirée par les chefs de parti républicain de notre département, — M. le général Cornat aurait offert sa démission au ministre de la guerre. »

« M. le général en chef du 4^e corps aurait émis la prétention — toute fautive en d'autres temps — de faire éléver ses enfants dans telle maison d'éducation qu'il lui conviendrait de choisir, disant que si le ministre désapprouverait sa conduite il était prêt à abandonner son commandement. »

« Nous ne pouvons ni garantir l'exactitude de cette nouvelle, qui paraît fort vraisemblable ni dire quelle a été la réponse du ministre de la guerre. »

La grève des tisserands diminue de plus en plus d'importance. Dix ouvriers seulement ont manifesté à l'appel ce matin, chef MM. A. Lepoutre et Cie. Le tissage de MM. Pollet frères a encore presque complètement chômé aujourd'hui, mais tout donne à penser que la grève sera complètement terminée lundi matin.

Nous avons dit hier, que jeudi, vers cinq heures, des grévistes sont allés au tissage de M. Réquillart-Scarpel, Cheminées-Couteaux, et qu'après avoir inutilement essayé d'entraîner les ouvriers, ils ont jeté des briques dans la cour de la fabrique et se sont retirés en chantant la Marseillaise.

Nous apprenons aujourd'hui que l'un de ceux qui se sont le plus fait remarquer en cette circonstance, Théodore Renard, de Watrelles, a été arrêté, hier soir, sous l'inculpation d'entrave à la liberté du travail et a été immédiatement dirigé sur Lille.

Nominations ecclésiastiques. — M. Brousse, curé de Loon, est nommé doyen-curé de Gravelines.

M. Leyraert, curé de Ramousies, est nommé curé de Loon.

M. Deschamps, ancien vicaire de Valenciennes (Saint-Nicolas), est nommé curé de Ramousies.

M. le général de division Hartung est chargé de l'inspection, en 1879, de la 2^e légion de gendarmerie, comprenant les compagnies du Nord et du Pas-de-Calais.

MM. Louis Théry, Charles Fremaux, Auguste Caizer, Louis Bateau, Jules Hovellacque, sous-officiers au bataillon des canonniers sédentaires de Lille, sont promus au grade de sous-lieutenant.

(1) Paroles de Mgr Régner, cardinal-archevêque de Cambrai.

MM. Emile Delecroix et Salomé sont nommés membres de la Commission des Musées Wicar, en remplacement de M. Reynard, décédé, et Houyou, nommé conservateur des Musées de Lille.

C'est par erreur que l'on a annoncé que le pêche de l'anguille était toléré dans le département du Nord du 15 avril au 14 juin. Le Conseil général a émis, il est vrai, un vote dans ce sens ; mais il n'y a pas encore été réposé.

Le conseil municipal de Lille a voté hier, une somme de 300 francs pour la souscription ouverte en faveur des victimes de la catastrophe de Frameries.

La folie du suicide a fait, depuis quelque temps, de nombreuses victimes à Roubaix. Après les noyades de ces derniers jours, nous avons aujourd'hui à signaler la mort d'un ouvrier, employé comme graisseur dans un établissement industriel du Quai de Leers, et que l'on a trouvé pendu à une transmission. Malgré tous les soins qui lui ont été prodigués, ce malheureux n'a pu être rappelé à la vie.

Il se surnommait Joseph Dubuisson et était âgé de 28 ans. On ignore la cause de ce suicide.

La police a arrêté, hier, Sophie Dujardin, recherchée comme l'auteur de plusieurs vols de bijoux, et qui a été condamnée à deux ans de prison. Elle a déjà subi deux condamnations pour vol.

Encore un malheureux accident. La petite Angèle Roncelot, de Mouvaux, jouant autour d'une marmite pleine d'eau bouillante, l'a renversée sur elle. Les brûlures qui en sont résultées, ayant atteint les chairs à une assez grande profondeur, l'enfant a succombé peu après, dans d'atroces souffrances. Elle était âgée de 4 ans.

On a volé dans le magasin de M. Postier entrepreneur au fort de Bondues, une forte courroie d'une valeur de 30 fr.

AVIS AUX MARCHANDS. Le voleur et les circonstances du vol sont restés inconnus.

Le bruit courait, hier, à Lille, que dans la nuit de jeudi à vendredi, un individu qui suivait le chemin de halage du pont de la citadelle, à Cantelieu, aurait été assailli par deux individus qui l'avaient dépouillé de son argent et jeté dans la Deule. On ajoutait que l'arrestation de l'un des coupables avait été opérée vendredi matin.

Voici le triste accident qui avait donné lieu à ce bruit.

Vers une heure et demie du matin, les nommés Desmaretz, homme de peine à Lambersart, et François Potte, journalier, âgé de 30 ans, domicilié à Lomme, s'en retournaient chez eux par le chemin de halage, dans un état complet d'ivresse, lorsqu'ils arrivèrent près de la passerelle, en face du Bois de Boulogne, Potte, qui était plus ivre encore que son compagnon, trébucha soudain et tomba dans le canal, très-profond à cet endroit. Desmaretz, après l'observation de son secours, mais ses efforts demeurèrent infructueux. Plusieurs bateliers qui avaient entendu ses appels désespérés, croyant à une rixe entre ivrognes, ne se dérangèrent pas.

Vers quatre heures du matin, Desmaretz ruisseau d'eau et complètement dégrisé, alla faire sa déclaration au poste de police.

On fit faire aussitôt des recherches à l'endroit indiqué et une demi-heure plus tard, le cadavre de Potte fut retrouvé et transporté à la Morgue. Son corps ne portait aucune trace de violence et l'une des poches de son pantalon contenait une somme de 18 francs, produit du salaire de la semaine qu'il avait touché ce soir, chez son patron, au hameau de Sainte-Hélène.

Potte, marié depuis peu, laisse un enfant en bas-âge.

M. Le Roy, commissaire de police du Quesnoy, est nommé à Dunkerque en remplacement de M. Dequenne, après M. Hazebrouck ; M. Grossier en remplacement de M. Mosser nommé à Verdun (Meuse).

M. Bertein, commissaire à Hazebrouck, est nommé à Belbec (Seine-Inférieure) ; M. Bisson, commissaire à Hesdin est nommé au Quesnoy.

Nous avons dit avant-hier que les filous espagnols renouelaient leurs tentatives d'escroqueries randues célèbres par le trop fameux progrès du trésor de la junte de Carthagène, et nous avons cité à ce propos une lettre adressée à un honorable négociant de Douai, par un nommé Jacob Japhet, de Gerona (Espagne). Nous apprenons que plusieurs habitants de Lille ont reçu des lettres analogues.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. — On se rappelle que M. Isbled, maître d'hôtel à la Bassée, était poursuivi sous l'inculpation d'avoir placé un robinet en avant de son compteur, et ainsi détourné du gaz au préjudice de la Compagnie.

L'affaire a été plaidée hier.

M. Isbled, par l'organe de son avocat, a établi qu'il s'agissait d'une expérience qu'il faisait à la demande d'un tiers.

Ce matin, le tribunal a acquitté M. Isbled.

Dix-huit mois à L. Doulreligne pour vol de déchets à Roncq.

Deux ans à A. Herbaux, qui, étant en résidence obligée à Armentières, est venu mendier à Lille où il a été arrêté.

DOUAI. — Un décret inséré au Journal officiel d'hier a promu au grade de colonel dans le corps du génie, M. Castel (Alexandre-Auguste-Joseph) de Douai, lieutenant-colonel, employé au ministère de la guerre (bureau du matériel du génie).

M. Castel est le frère de l'honorable secrétaire-général de la Compagnie du chemin de fer du Nord.

SOLSMES. — Un orage épouvantable, accompagné de grêle, a éclaté lundi sur cette commune.

Tous les jardins sont ravagés. La foudre est tombée dans la cheminée d'une maison, mais sans occasionner de dégâts sérieux.

CALAIS. — Nous avons tenu nos lecteurs au courant de la crise que traverse la ville de Calais. Par l'effet de rivalités et de jalousies, le Conseil municipal républicain s'est écarté à tel point qu'il a fallu procéder à des élections générales. Ces élections ont eu lieu dimanche dernier. Une liste de conciliation, comprenant quinze républicains modérés et douze conservateurs, parvint à réunir les suffrages.

Le parti avancé y opposa sept noms de radicaux qui ne se sont fait remarquer ni par leur intelligence ni par leur habileté, et dont l'ambitieuse obstination n'avait pas peu contribué à jeter dans le désarroi les affaires de la ville.

Grâce à une manœuvre que nous nous abstiendrions de qualifier, pour ne pas devancer l'appréciation des juridictions compétentes, le sept radicaux furent seuls élus. A eux maintenant de compléter l'assemblée municipale.

Cette tâche leur sera difficile, car ils ne

pourront trouver pour leur faire compagnie ni un conservateur, ni même un républicain modéré, et il serait ridicule au parti radical calaisien de prétendre recruter dans son sein les 20 conseillers qui manquent.

Le moyen qui devait rendre à Calais une situation régulière a donc complètement échoué. Cette ville reste sans représentation sérieuse, à la veille de l'exécution des grands travaux qu'elle a récemment autorisés. Dans ces circonstances difficiles il est permis de se demander avec curiosité ce que fera la préfecture.

Dans la nuit de mardi à mercredi, la commune de Bruai a été le théâtre d'un épouvantable accident.

Vers une heure du matin, un incendie se déclara dans deux corps de bâtiments comprenant granges, écuries et maison d'habitation appartenant à MM. Lecat et Dassonville.

Les deux fils de ce dernier, âgés l'un de treize, l'autre de dix-sept ans, voulurent sauver les bestiaux ; mais, au moment où ils allaient pénétrer dans l'écurie, se heurtèrent et les deux malheureux furent précipités dans une cave où ils ont été retrouvés asphyxiés quelques heures après.

ARRAS. — Lundi, à cinq heures du soir, l'assassin présumé du malheureux Citron a été confronté avec le cadavre en présence de M. le juge d'instruction. M. le procureur de la République et M. le capitaine de gendarmerie. Une grande partie de la population assistait indignée à cette confrontation.

Aux questions qui lui ont été posées, Loquette a opposé les dénégations les plus formelles et devant le cadavre il a gardé le plus imperturbable sang froid.

Il s'est contenté de dire qu'il était venu à Arras samedi, qu'il était parti avec Citron dans la soirée qu'il l'avait accompagné jusqu'à Boiry-Beaucourt, où ils avaient pris une choppe et qu'ils s'étaient séparés en cet endroit, que depuis il ne l'avait plus revu, comme on lui en avait fait le serment, et qu'il n'avait pas reconnu le cadavre, et qu'il n'avait pas reconnu la victime, et qu'il n'avait pas reconnu la victime, et qu'il n'avait pas reconnu la victime.

Quant à la victime, elle présentait un aspect horrible. On ne comptait pas moins de huit blessures à la figure qui étaient méconnaissables. Elle a été enterrée hier à midi.

Lequotte a été néanmoins maintenu en état d'arrestation bien qu'aucune preuve sérieuse n'ait été relevée à sa charge. Il avoue qu'il n'a rencontré personne de Boiry-Beaucourt, où il dit avoir quitté le malheureux Citron jusqu'à Sappignies où il demeure. Le lendemain dimanche, il a été à Bapaume où il s'est pourvu de vêtements complètement neufs. Cependant le samedi, quand il s'arrêta à Boiry-Beaucourt, dans une querelle avec Citron il avait dit qu'il cabaretier qu'il avait pas d'argent et qu'il paierait en repassant. Il était venu à Arras le samedi matin, avec une somme minime. Or, il paraît étrange que possesseur de l'argent chez lui comme il le déclare, il ne s'en soit pas pourvu pour venir à Arras.

On annonce la mort de Mme la marquise de Joux, née Anne-Joséphine Victoire d'Aix, qui a succombé avant-hier, aux suites d'une douloureuse maladie supportée depuis de longues années avec une grande résignation.

Issue d'une des plus anciennes familles d'Arras, Mme la marquise en avait conservé l'esprit de foi et d'ardente charité. Les malheureux perdent en elle un de leurs soutiens les plus généreux.

BETTHIGNIES. — Par décret du 23 avril, l'église de Bethignies est érigée en chapelle de secours, rattachée pour le culte à l'église succursale de Mairieux.

LIGNY-TILLOY. — Lundi, vers midi, M. Louis Gabry, cultivateur à Ligny-Tilloy, sortit dans sa cour. Au bout d'un quart d'heure sa famille, inquiète de ne pas le voir revenir, se mit à sa recherche et le trouva pendu dans sa grange. Il y a un an, ce malheureux, qui parfois avait des accès de folie occasionnés par des revers et des chagrins de famille, avait été obligé de mettre fin à ses jours. Il était l'objet de la plus active surveillance, ce qui ne l'avait empêché de mettre à exécution son funeste dessein.

BOULOGNE. — M. Schneider, directeur de la troupe tyrolienne de la Passion, qui a visité beaucoup de villes du Nord et du Pas-de-Calais est mort subitement à Boulogne, pendant la nuit de mardi à mercredi. Il n'était âgé que de cinquante-trois ans.

D'après une dépêche de M. le sous-préfet de Boulogne adressée à M. le maire de Saint-Pierre, et d'après les renseignements recueillis à l'égard du jeune homme retrouvé, jeudi dernier, sur la plage, au ruisseau du châtelet, commune d'Audinghem, l'on a tout lieu de présumer que la victime n'est autre que le sieur D... dont les parents habitent St-Pierre depuis huit ans.

Adonis D., âgé de 22 ans, né à Ancozville, canton de Seclin (Nord), a quitté, depuis dix-huit mois environ, la maison paternelle, pour aller habiter Fontainebleau, chez un de ses oncles.

La mère de ce jeune homme, avertie, est parvenue à le retrouver.

TRÉLON. — Mardi, a été célébré à Trélon, avec une grande pompe, le service funèbre pour le repos de l'âme de jeune et regretté comte d'Élé de Trélon.

La population du bourg remplissait l'église et en rendait l'accès bien difficile aux invités des dehors venus, en grand nombre, des différents points de l'arrondissement.

Un immense éventail, entouré d'un brillant luminaire, avait été élevé à l'extrémité de la nef principale ; il portait des écussons aux armes de la famille.

En avant, avaient pris place M. le comte de Vermer, le comte Hermann, aujourd'hui son seul fils, et S. A. S. le prince d'Arenberg, son beau-frère. Derrière se tenaient deux jeunes sous-lieutenants du 81^e, MM. de Beaucourt et de Guibourg, les conscrits et camarades d'admission à l'École du jeune et noble défunt.

CAPPIERS. — L'autour du vol du coffre-fort de la gare de Caffiers commis il y a un mois, a été arrêté hier soir.

ANOIN. (Pas-de-Calais). — La commune d'Anoin, a été mise en émoi dans la soirée de mardi par un suicide horrible.

Pendant que sa mère et son frère étaient aux champs, la nommée Zoé Pichon, cabaretière à Anoin, après s'être mise au lit, s'est ouvert le ventre d'un coup de rasoir. Cette malheureuse s'est ainsi faite une horrible blessure de 10 à 15 centimètres de largeur, partant du nombril, de laquelle le sang s'échappait à touts. Qu'à sa mère et son frère revinrent ils la trouverent baignant dans une mare de sang,

presque épuisée. Elle eut pourtant la force de dire : « Ma mère, ne me dites rien, j'aurais voulu mourir et je ne suis pas encore morte. » Néanmoins elle a rendu quelques instants après le dernier soupir, après trois heures d'agonie. Ce suicide ne peut être attribué qu'à un accès de folie.

État-civil de Roubaix.

DECLARATIONS DE NAISSANCES DU 1^{er} MAI. — Florence Bollet, rue de la Perche, fort Sion, 4. — Flore Roy, rue d'Alma, cour Decocq, 2. — Charles Riméls, rue de la Lys, 7. — Simon Voleur, rue de la Perche, cour B. — Marie Mielberghe, rue Isabeau, 8. — Marie Verstraeten, rue de la Paix, cour Debovoise, 15. — Eugénie Sadin, rue du Beau-Chêne, 3. — Marie Cloque, rue du Coq-Français, 35.

DECLARATIONS DE DÉCÈS DU 2^e MAI. — Edmond Dehevel, 3 mois, rue Ste-Thérèse, cour Bernard, 38. — Oscar Philippart, 7 mois, rue de Lamoy, 27. — Georges Hespelle, 4 ans, rue de Lille, cour veuve Motte, 8. — Joseph Hespelle, 21. — Adam Boussier, 21 ans, rue de la Paix, cour Debovoise, 15. — Joseph Boussier, 28 ans, fraiseur, quai de Leers. — Louis Pout, 8 mois, rue de la Poterie, 18. — Marie Jean, 1 an, rue de la Poterie, 18.

État-civil de Tourcoing

DECLARATIONS DE NAISSANCES DU 1^{er} MAI. — Joseph Desobry, rue Saint-Blaise. — Léon Desobry, rue Saint-Blaise. — Marguerite Houzet, rue du Château. — Georges Delonchaire, rue du Château. — Louis Desobry, rue de la Motte. — Charles Plouvier, rue de Tournai.

DECLARATIONS DE DÉCÈS DU 1^{er} MAI. — Suzanne Neyrick, 7 mois, chemin des Mottes. — Lucien Gatté, 30 ans, époux de Emergentine Delvoys.

Convois funèbres & Obits

Une MESSE DE CONVOI et un OBIT DU MOIS seront célébrés en l'église paroissiale de Notre-Dame, à Tourcoing, le mardi 6 mai 1879, à 7 heures 1/4 et à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Julie-Éphémé GATTÉ, veuve de Monsieur François Lestienne, décédée à Tourcoing, le 25 mars 1879, à l'âge de 68 ans et 10 mois. — Les personnes, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

La Confirmande des Trépassés fera célébrer une MESSE, le lundi 5 mai 1879, à sept heures trois quarts, en la même église.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale du Sacré-Coeur, à Roubaix, le lundi 5 mai 1879, pour le repos des âmes de Monsieur PÉTILOUX, époux de Dame Godélie LORÉ, âgé de 63 ans, et de Madame PÉTILOUX, épouse de Monsieur DEVAEGHENAIRE, décédée à Roubaix, le 10 juin 1878, dans sa 49^e année. — Les personnes, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 5 mai 1879, pour le repos de l'âme de Dame Hortense-Sophie-Lévine-Joseph DAZIN, veuve de Monsieur Jules-Désiré-Joseph DELÉCQ, décédée à Roubaix, le 11 mai 1878, dans sa 72^e année. — Les personnes, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille ROHART, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priés de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 5 mai 1879, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Madame Charlotte FERRIER, décédée à Roubaix, le 27 mars 1878, à l'âge de 22 ans. — Les personnes, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 5 mai 1879, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DAMMAN, époux de Dame Eugénie DELANQUE, décédée à Roubaix, le 4 mars 1879, dans sa 50^e année. — Les personnes, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Élisabeth, à Roubaix, le lundi 5 mai 1879, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Sophie-Eugénie-Adélaïde-Joseph DAUCHY, épouse de Monsieur Louis OULENOY, époux de Dame Louise FAUVAQUE, décédée à Roubaix, le 6 avril 1879, à l'âge de 63 ans. — Les personnes, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Pétitionnement

POUR LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT
Voici le texte de la pétition que nous soumettons à nos lecteurs contre le projet de loi présenté aux Chambres, par le ministre de l'Instruction publique :

« Messieurs les sénateurs, Messieurs les députés,

« Les soussignés, alarmés du projet présenté au Parlement par M. le ministre de l'Instruction publique, projet menaçant tout à la fois la liberté de conscience et la liberté de l'enseignement catholique, demandent aux Chambres de le repousser et de rejeter toute proposition qui porterait atteinte au plus sacré des droits du père de famille : la liberté de l'éducation de l'enfant. »